



Sommaire

P. 1 : Dates à retenir. P. 2 et 3 : Souvenirs d'Avril et de Mai : Pétanque, Troc, 8 Mai... P. 4 : Infos Mairie. P. 5 et 6 : Conseil



N°155 - Juin 2008

Municipal du lundi 19 Mai. P. 7 et 8 : Pages Spéciales d'Isabelle Rouquier. P. 9 et 10 : Pages Spéciales du Tennis Club de Guermantes.

LE MOT DU MAIRE



“ Nous voici aux portes d'un nouvel été, avec l'espoir d'une période estivale que l'on souhaite toujours agréable et positive.

Pour Guermantes, cette année, cela sera et ne sera pas le cas. En effet après plu-

sieurs mois, voire plusieurs années de discussions et d'études, la 1ère tranche du Contrat Triennal de voirie va voir le jour à partir du début du mois de juin. Il s'agit de la mise en place d'un plateau traversant sur la RD 217 Bis (Avenue des Deux Châteaux) à l'intersection avec la rue Malvoisine. Le but étant de réduire la vitesse de tous les véhicules sans altérer la fluidité du trafic.

La finalisation de la 2ème tranche concernant la RD 35 (sortie Guermantes vers Bussy-St-Georges) est proche, pour permettre des travaux fin 2008. Sur cette 2ème tranche, le délai de retard est principalement dû aux exigences des Bâtiments de France (proximité du Château de Guermantes) qui imposent des matériaux très coûteux, la priorité étant alors l'esthétique plus que l'efficacité de l'installation d'un aménagement rationnel de sécurité.

A compter de la mi-juin, un réseau d'eaux pluviales sera installé sous l'Avenue des Deux Châteaux entre la Mairie et le Parc des Cèdres à Conches (durée 1 mois 1/2). Ce réseau était demandé par le Conseil Général afin qu'il puisse refaire la RD 217 Bis dans sa totalité entre la Mairie de Guermantes et le Rond Point à l'entrée du Val Guermantes. Cette réfection est prévue après les travaux d'assainissement, soit fin juillet, début août.

Ainsi, s'il est positif de voir enfin la concrétisation de tous ces travaux, il est, de fait, nécessaire, pour permettre une optimisation de ces travaux, de mettre en place des déviations de circulation. Les possibilités dans le secteur de Guermantes n'étant pas très nombreuses, nous aurons malheureusement l'obligation d'accepter un passage de véhicules plus important, dans les rues Blanche Hottinguer et André Thierry, du début du mois de juin à la mi-Août.

Une signalisation sera mise en place. Les services publics concernés (collectes des déchets et transports) sont informés pour prendre les mesures nécessaires à la continuité de leurs prestations. Cet ensemble de travaux amènera certainement quelques gênes, mais devant l'importance et la nécessité de ces réalisations, nous vous demandons d'en accepter les perturbations.

Nous sommes confiants en votre compréhension.

Le Maire, Guy Jelensperger.

Juin fertile en événements.....

Dimanche 8 Juin 2008

Passage du Marathon de 11h30 à 14h30... sur l'Avenue des Deux Châteaux devant la Mairie, venant de la rue Charles Péguy (Mairie de Conches) vers Bussy-St-Martin, longeant le devant du Château. DANGER, RALENTIR... DANGER, RALENTIR... Voir page 3.

Exposition les 7 et 8 Juin, Espace Marcel Proust

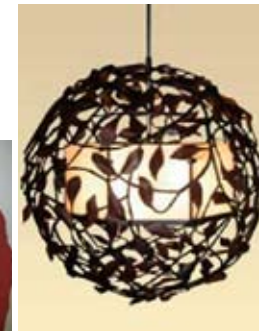
La P'Art Belle aux créateurs réunit une vingtaine d'artistes d'arts contemporains français, sculpteurs, verriers, céramistes, créateurs de bijoux...



A travers les expositions-vente qu'elle organise, la P'Art Belle aux Créateurs représente toutes les nuances artistiques.

Rendez-vous pour une Exposition Vente de Créateurs les 7 et 8 juin. Espace Marcel Proust.

Entrée libre de 10h00 à 21h00.



Marche Paris Colmar

Passage dans notre Commune le mercredi 18 juin à 20h31 sur l'Avenue des Deux Châteaux. Venez les encourager.

Portes Ouvertes Foyer Rural de Guermantes

Dimanche 22 juin, Espace Marcel Proust. Voir page 2.

Extra ménagers : Lundi 23 Juin

Collecte déchets verts : Jeudi 26 juin

Promenons-nous dans...

Dimanche 29 juin à travers Conches et Guermantes à 9h45 devant la Mairie de Conches. Voir page 4.

Gala de Danse de fin d'année du Foyer Rural

Dimanche 29 juin à la Salle Charles Vanel de Lagny à 16h00. Voir page 2.

Foyer Rural de Guermentes



► Gala de Danse : le dimanche 29 juin à la Salle Charles Vanel à Lagny à 16h00. Réservation des places à l'Espace Marcel Proust, le 7 juin de 10h à 13h, le 11 de 15h à 19h, le 20 de 18h à 20h, et le jour du gala dans la limite des places disponibles. Nous vous attendons nombreux !

► Portes ouvertes du FRG: Dimanche 22 juin Espace Marcel Proust: exposition des réalisations de l'année (patchwork, encadrement, peinture sur toile, modelage, arts plastiques des enfants, peinture décoration, art floral).

Renseignements sur les activités : anglais, bridge, club photos, danse, informatique, randonnée pédestre, golf détente, relaxation sophrologie et inscriptions pour la rentrée 2008/2009. Les autres inscriptions auront lieu les 10 et 12 septembre.

► Une erreur s'est produite dans le précédent journal, concernant le Foyer Rural, à la rubrique administrateur, il s'agit de Melle Médina BOUSEKSOU et non Méline.

Association des Anciens Combattants de Gouvernes, Conches, Guermentes

JEUDI 8 MAI En ce jeudi 8 mai, l'Association des Anciens Combattants a célébré, comme tous les ans, l'Armistice de 1945. C'est, pour une fois, avec un soleil radieux que nous avons rendu hommage aux «Morts pour la France» dans les cimetières de Gouvernes, puis Conches, finissant

par celui de Guermentes, en présence des Maires, Mrs Toni et Jelensperger, Crestey et/ou de leurs Adjoints et Conseillers.

A l'issue des Cérémonies, un Verre du Souvenir a été offert par l'Association en Mairie de Gouvernes.

Nous remercions les Maires et les nombreux élus ainsi que tous les participants des trois Communes qui ont assisté à cette Commémoration.



19ème Troc et Puces... très, très, très pluvieux...

DIMANCHE 18 MAI

Dès 6h du matin, l'Equipe d'organisation était en place ! Sous la houlette de M. le Maire, mise en place des déviations, accueil des exposants mais aussi des acheteurs très friants de la réputation de notre Troc.

La journée démarrait donc sous de bons auspices. Véronique Fontaine, organisatrice, accueillait avec ses aides, tous les membres du Conseil, les exposants (don de sacs poubelle, prise des coupons de stand, conseils, circulation...).

Malgré un ciel gris et nuageux, les affaires tournaient bien, laissant présager de très gros bénéfices... Les Autos Perdues firent alors leur apparition, rejoignant la Place du Temps Perdu pour ajouter à la Fête.

Elles partirent ensuite en balade vers Bussy, avant de revenir sur leur stand.

Signalons également la présence d'un stand du Lions Club et de sa récupération de lunettes usagées, ainsi que l'opération de collecte pour le CCAS (vente de rameaux de laurier, livres...)

Chacun pris son déjeuner/pique-nique en toute convivialité avec ses voisins. Quand soudain, à 14 h 20, le ciel se facha une fois de plus, forçant les stands à se vider les uns après les autres, devant la violence des éléments, entraînant l'absence de clients... Adieu soleil, bénéfices... Bonjour cartons trempés, retour précipité...

Ne restaient dans les mémoires de



tous, que les bons moments passés.

Preuve en est de cette photo, prise avec les organisateurs à la fin du

Troc sur le dernier stand qui quitta les lieux à 20 h 15...

Allez..., espérons du beau temps pour l'Edition 2009...





DIMANCHE 6 AVRIL 23^{ème} Tournoi de Pétanque de Guermantes à la Mêlée

Ambiance chaleureuse, égale aussi malheureusement depuis 2 ans, Ambiance pluvieuse...

Dimanche 6 avril, il fallait saluer le courage des 28 participants qui se sont affrontés au cours de 4 parties fiévreuses, malgré la météo très capricieuse.

Heureusement l'ambiance resta chaleureuse, permettant une Remise des Trophées et Lots par M. Marchand, 1er Adjoint, aux 8 finalistes :

1er : LANGEVIN Bruno, 2ème : MARSACQ Michel (1er Guermantais), 3ème : DE ALMEIDA Jordan, 4ème : PHILIPPE Gilles, 5ème : JOLLY J-Claude, 6ème : AJUELOS Maryke (1ère Guermantaise), 7ème : LEMAY J.-Pierre et 8ème : DEGENDT Romain.

Sans oublier les 4 joueurs qui ont embrassé "Fanny", 2 Guermantaises et 2 Guermantais ! Mmes DEGENDT Monique, FIMA Wanda et Mrs PHILIPPE Gilles et AJUELOS Richard (un habitué !!!!).

L'après-midi se termina par une collation bien méritée, à l'abri d'une salle communale.

M. Marchand remercia alors les participants Guermantais, de Conches, Lagny..., les nombreux Elus présents pour leur aide : installation du «Pot», photos et les partenaires de la Presse (National Géographic, Cuisine Actuelle...).

Concours Guermantais des Jardins Fleuris...

Vous êtes fier ou très fier de votre jardin, que ce soit au niveau des fleurs ou du charme de ses arbres ou arbustes, inscrivez-vous en Mairie par courrier ou mail (pas de téléphone), avant le jeudi 12 Juin, en indiquant votre adresse et numéro de téléphone pour convenir d'un rendez-vous. Le Jury passera à partir du 14 juin. Nombreux lots à gagner.

Marathon MARN & GONDOIRE 4^{ème} ÉDITION

Dimanche 8 Juin 2008

Guermantes, 13^{ème} étape ! Venez nombreux supporter les coureurs qu'ils soient en équipe ou en individuel, ils passeront de 11h30 à 14h30... devant la Mairie, venant de la rue Charles Péguy (Mairie de Conches) vers Bussy-St-Martin, longeant le devant du Château. Malheureusement, à ce jour, après 3 années de 1ères places, il n'y aura pas d'Equipe de Guermantes...

Heureusement, nous serons représenté par une Equipe féminine de Conches/Guermantes, ainsi que par notre Maire au sein de l'Equipe des Elus de Marne et Gondoire.

Renseignements sur le site : marneetgondoireathletisme.fr

Grâce au Partenariat avec La Poste du 77...

Pour le souvenir ou le plaisir de voir le nom et la localisation de Guermantes sur une enveloppe, vous pouvez acheter des Lots de 10 enveloppes prépayées, avec 2 visuels (le départ 2007 et le parcours), dans les Postes (Lagny) et chez les Buralistes du territoire de Marne et Gondoire. Le jour du Marathon un stand sera à votre disposition, à Rentilly. Faites-vous des souvenirs utiles... Au prix de 6,25 € les 10 et de 61 € le cent.



Rappel des heures de tonte et des outils bruyants

De 7h à 20h les jours ouvrés (du lundi au vendredi).
Samedi 9h/12h - 15h/19h30.

Dimanche et jours fériés 10h/12h. **Impératif** : ne sortez vos sacs poubelles de tonte que la veille au soir au maximum, ou attendez les jours de collecte des déchets verts (en poubelle et sans sac). **Prochain passage déchets verts : Jeudi 26 Juin**

RAPPEL AUX GUERMANTAIS

Ramassage des encombrants pour l'année

Lundi 23 juin. Lundi 22 septembre. Lundi 22 décembre.

Ramassage des déchets verts pour l'année

Jeudi 26 juin. Jeudi 24 juillet. Jeudi 28 août.

Jeudi 25 septembre. Jeudi 23 octobre.

Jeudi 27 novembre

 A découper et à conserver.

Résultats de l'enquête publique relative à la modification du PLU qui s'est tenue en Mairie du 31 Mars au 30 avril 2008

Rapport du Commissaire Enquêteur : il émet un avis favorable pour la modification du PLU telle que prévue par la Commune.

INFOS CAF ● INFOS CAF ● INFOS CAF

En 2008, Caf et Impôts, une seule déclaration !

A partir de 2008, vous ne faites plus de déclaration de ressources à la Caf mais uniquement une déclaration de revenus auprès des impôts, qui sera transmise à la Caf. Même si vous n'êtes pas imposable, remplissez une déclaration fiscale avant le 31 mai (ou le 24 juin sur Internet).

Vos droits seront réexaminés désormais chaque 1er janvier. Ne vous inquiétez donc pas en constatant que vos prestations n'ont pas subi de modification au 1er juillet 2008. A situation familiale ou professionnelle inchangée, vous percevrez les mêmes prestations jusqu'au 31 décembre 2008. Pour en savoir plus : www.caf.fr ou : www.caf-cplusimple.fr

Promenons nous dans...

C'est reparti pour l'édition 2008, prochaines balades :

- ▶ Dimanche 22 juin à Collégien.
- ▶ Dimanche 29 juin à Conches et Guermentes.
- ▶ Dimanche 6 juillet à Dampmart.

Les rendez-vous sont devant les Mairies à 10h. Cette année vous partirez à la découverte des artistes de chacune des Communes. Pour des précisions, appeler l'Office de Tourisme au 01 60 31 52 85.

Résultat du Concours "Faute d'orthographe" du numéro 154

Le mot erroné était «goutttes», dans l'article "Carnaval des Groupes Scolaires", page 3, 2ème colonne.

9 personnes ont bien répondu. Le gagnant du Tirage au sort est M. Yannick LECLERCQ. Il recevra prochainement un Livre d'Art. Bravo à Tous pour votre participation !

Dans ce numéro également, une faute volontaire qui ne peut être qu'un triplement de consonnes (exemples : poisson, pomme...) s'est glissée une seule fois dans le numéro, excepté les www des Sites.

La réponse (le mot erroné, le titre de l'article et votre adresse) devant parvenir en Mairie avant le 25 par courrier ou sur le mail de la Mairie - PAS DE TÉLÉPHONE - A gagner chaque mois, par tirage au sort : 1 livre d'Art...



Article et photos du Prin'Temps de Paroles dans le prochain numéro.

SORTIR DANS LES ENVIRONS...

Office de Tourisme de Marne et Gondoire

Programme disponible sur : www.marneetgondoire.fr/ot
Au Moulin Russon...

Dimanche 15 juin, Journée du Patrimoine de Pays et Journée des Moulins.

Visites commentées entre 15h30 et 17h30. Démonstrations de fabrication de farine, de jus de pomme et exposition sur la viticulture. Nouveaux horaires pour les visites libres, les dimanches de 15h à 19h.

Moulin Russon. Rue du Lavoir 77600 Bussy-Saint-Georges. 01 64 77 27 14.

La Maison Fluviale est ouverte !

Depuis le 19 avril, la Maison Fluviale vous accueille 7 jours sur

7. Toutes les informations touristiques et le nouveau programme d'animations fluviales à quai ou en croisière... Du théâtre pour les tout-petits, des scènes ouvertes aux artistes locaux, et bien d'autres surprises...

maisonfluviale@marneetgondoire.fr Tél : 01 60 36 08 04.

Recevez les infos directement par courriel ! Il vous suffit de vous abonner à la liste de diffusion via le Site Internet :

www.marneetgondoire.fr/ot
Office de Tourisme de Marne et Gondoire, 1 place de la Fontaine à Lagny-sur-Marne. Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. A partir du mois de juin le dimanche de 9h30 à 12h30.

14 JUIN Soirée dansante à Bussy-St-Georges

Amis danseurs, Amies danseuses...

Pour la troisième année consécutive, l'Association B.O. The Movies Dances vous convie à sa soirée de fin de saison.

Installée à Bussy-St-Georges et dispensant des cours de Salsa Cubaine, Danse Africaine et Danse Orientale, l'Association vous propose des démonstrations de ces danses le 14 juin à partir de 21 H à la Salle Maurice Koehl au cœur du vieux Bussy-St-Georges.

Il s'ensuivra une soirée dansante (toutes danses), jusqu'à 1 h du matin. Les boissons softs seront de rigueur et fournies, ainsi qu'un mini-buffet sucré/salé réalisé par les élèves.

Ouvert à tout le monde. P.A.F. : 10 euros en pré-vente, 12 euros le soir même. Les enfants de moins de 12 ans payent 50% du tarif. Renseignements et pré-vente :

06 75 61 37 28.

BO Bussy-St-Georges

Soirée Dansante Salsa, Rock, Disco...

14 juin 2008

Salle Maurice Koehl
De 21 heures à 1 heure du matin

Démos des élèves

Danse Africaine, Orientale et Salsa

Pré-vente 10 euros

Boissons softs à volonté
Buffet sucré/salé (fait par les élèves)

Sur place : 12 euros

Renseignements / inscriptions

06 75 61 37 28



Extraits du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 19 Mai 2008

Sous la Présidence de M. Guy JELENSPERGER, Maire. Le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance est de 15.

PRÉSENTS : Guy JELENSPERGER, Denis MARCHAND, Claude ROLLAND, Michel POYAC, Véronique FONTAINE, Nathalie BILLY, Jacques COURPOTIN, Gérard DURA, Françoise JOUSSE, Gérard LEUX, Isabelle ROUQUIER, Simone TRIMAILLE, Annie VIARD.

ABSENTS EXCUSÉS : Daniel POUPART qui a donné pouvoir à Denis MARCHAND. Thierry RIVIERE.

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour ajouter deux nouveaux points à l'ordre du jour : « CTV 1ère tranche et éclairage public écologique - Demande de subventions » et « désignation d'un Délégué à la CLETC ». Le Conseil accepte l'inscription de chacun de ces deux points à l'ordre du jour.

1) Approbation du dernier compte-rendu et élection du secrétaire de séance.

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité et M. DURA est élu secrétaire de séance.

2) Annulation de la Délibération n°19/2008 portant sur la désignation des Délégués au SIEP.

Par délibération n° 19/2008 du 14 mars 2008, le Conseil Municipal a désigné des représentants au SIEP (Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation).

Mais le SIEP n'est désormais plus représenté par des Délégués de chaque commune membre de Marne & Gondoire mais par la Communauté d'Agglomération elle-même.

Le Conseil Communautaire procédera lui-même à la désignation des Délégués du SIEP.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'annuler la

Délibération n°19/2008.

3) Annulation de la Délibération n°22/2008 portant sur la désignation des Délégués au SIT.

Par délibération n° 22/2008 du 14 mars 2008, le Conseil Municipal a désigné des représentants au SIT (Syndicat Intercommunal des Transports des secteurs III et IV de Marne la Vallée et communes environnantes).

Mais le SIT n'est désormais plus représenté par des Délégués de chaque commune membre de Marne & Gondoire mais par la Communauté d'Agglomération elle-même, la compétence des Transports ayant été transférée.

Le Conseil Communautaire procédera lui-même à la désignation des Délégués du SIT. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'annuler la délibération n°22/2008.

4) Autorisation donnée au Maire pour signer une Convention de constitution de servitude avec GRT Gaz.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que GRT Gaz a procédé à des travaux dans le Chemin du Bouleau Carreau dit du Golf, consistant en la mise en place d'un dispositif de protection cathodique des ouvrages de transport de gaz.

Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer une Convention constituant une servitude de 1 mètre de large répartie symétriquement à droite et à gauche de l'axe de l'ouvrage au bénéfice de GRT Gaz et autorisant à laisser le passage et l'accès aux agents de GRT Gaz.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer ladite convention.

5) Demande de classement de la CD10E en voirie départementale.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la route se trouvant entre la RD217bis

et l'angle de l'Avenue Charles Péguy (Guermantes) et la rue Fort du Bois (Conches sur Gondoire) est indiquée par un panneau « CD10E » mais est pourtant demeurée une voie communale.

Vu la délibération du 8 avril 2008 du SIVOM de Conches-Guermantes demandant le classement de la CD10E en voirie départementale, Considérant que cette voie est classée en départementale sur 65% de sa longueur (au-delà de la Mairie de Conches en direction de Lagny), Considérant que la circulation sur cette voie est de plus en plus importante, celle-ci étant empruntée comme une alternative à la RD35 extrêmement chargée, Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande le classement de cette voie en voirie départementale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal demande le classement de cette voie, en voirie départementale.

6) Approbation d'un projet d'investissement et demande de la Dotation de Développement Rural (DDR).

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'investissement. Il rappelle que dans le cadre du premier volet du Contrat Triennal de voirie, une liaison douce va être créée le long de la RD35, reliant le cheminement actuel et la promenade de la Belle Inutile.

Sur cette nouvelle liaison douce, il convient d'implanter des candélabres d'éclairage public.

Dans une logique de respect de l'environnement, de développement durable et d'économie d'énergie, le Maire propose que la Commune fasse le choix d'un nouveau produit économique et écologique, combinaison d'un aérogénérateur et d'un panneau photovoltaïque. Il s'agit de candélabres

à fonctionnement autonome équipés d'une vasque à leds.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce projet d'investissement et autorise le Maire à demander une subvention à l'Etat, soit la Dotation de Développement Rural (DDR).

7) Contrat Triennal de voirie 1ère tranche et éclairage public écologique - Demande de subventions.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le 1er volet du Contrat Triennal de voirie en cours, approuvé par délibération n° 17/06 du 22 juin 2006 ainsi que le projet d'implanter un éclairage public écologique sur la liaison douce implantée dans le cadre du 1er volet du CTV, approuvé par délibération n° 40/08 de ce jour.

Le premier volet du Contrat Triennal de voirie concerne un aménagement de sécurité sur la RD35, à l'entrée sud de l'agglomération. Les travaux consistent en la mise en place de deux coussins berlinois et de séparateurs de voies entre l'allée Rond du Cerf et la rue André Thierry, l'implantation de haies, la création de passages piétons et la création d'une liaison douce le long de la RD35, reliant le cheminement actuel et la promenade de la Belle Inutile. Par délibération n°40/08, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'investissement d'y implanter des candélabres d'éclairage public.

Monsieur le Maire propose au Conseil de déposer une demande de subventions auprès de l'Assemblée Nationale, sur la réserve parlementaire de Madame la Députée Chantal BRUNEL : une subvention pour le 1er volet du Contrat Triennal de voirie et une subvention pour l'implantation d'un éclairage public écologique et économique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une demande de

subventions auprès de l'Assemblée Nationale, sur la réserve parlementaire de Mme la Députée Chantal BRUNEL.

8) Désignation d'un Délégué au sein de la CLETC (Commission Locale d'Évaluation de Transferts de Charges).

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Thierry RIVIERE, Conseiller Municipal de Guermantes.

9) Décisions prises par le Maire en application de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Reconduction de la ligne de trésorerie (250 000.00 €).

10) Questions Diverses.

■ M. le Maire informe le Conseil que l'Union des Maires de Seine et Marne a signé une charte « sécurité routière » avec M. le Préfet en décembre 2006. L'Union des Maires s'est notamment engagée à ce que chaque commune désigne un correspondant « sécurité routière ». M. le Maire désigne par arrêté municipal Mlle Isabelle ROUQUIER, Conseillère Municipale, correspondant « sécurité routière ».

■ M. le Maire informe le Conseil qu'un arrêté adopté le 12 février 2008 par le Préfet de Région d'Ile de France énonce que le public est consulté du 15 avril 2008 au 15 octobre 2008 sur le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour le bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands, et ses documents d'accompagnement, le rapport environnemental qui y est rattaché et le projet de programme de mesures relatif au projet de SDAGE. La liste des communes appartenant au bassin est consultable sur www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr ou www.eau-seine-normandie.fr ou disponible sur demande auprès de la Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de France (79 rue Benoît Malon 94257 GENTILLY Cedex) et du secrétariat du Comité du bassin (51 rue Salvador Allende 92000 NANTERRE).

■ M. le Maire informe le Conseil qu'il a assisté avec Annie

VIARD à une réunion de l'Inspection Académique de Seine et Marne à Torcy le 13 mai 2008 portant sur l'organisation de la semaine scolaire.

■ M. le Maire remercie les élus pour l'organisation du Troc et Puces dimanche 18 mai 2008, notamment la bonne initiative de Gérard DURA pour la réalisation des gilets fluorescents pour les organisateurs.

■ M. le Maire annonce que l'Open de Golf aura lieu le 21 septembre 2008.

■ M. le Maire transmet au Conseil les remerciements de l'Association des Anciens Combattants pour la subvention accordée.

■ M. le Maire informe le Conseil que la subvention allouée par M. le Sénateur Michel HOUEL lui a été notifiée et que les travaux sont prévus (création parking et restauration du puits de la Mairie).

■ Mlle Isabelle ROUQUIER propose d'installer dans la Commune des récupérateurs d'eau pour l'arrosage de la Commune. M. le Maire et M. Denis MARCHAND répondent que la solution proposée est adaptée à un jardin privé. La mise en place pour arrosage dans toute une Commune demande une installation beaucoup plus lourde et importante, financièrement et techniquement.

■ M. Denis MARCHAND confirme que l'utilisation de récupérateurs d'eau type ménager et jardins sur la Commune n'est pas pratique pour le service technique, et qu'il va tester la profondeur du puits pour voir le débit et envisager une éventuelle installation plus « industrielle » adaptée aux besoins identifiés.

■ Mme Françoise JOUSSE demande si une mutualisation des moyens techniques et matériels serait envisageable entre les Communes de Marne & Gondoire. M. le Maire et M. Michel POYAC répondent qu'une telle mutualisation n'est pas prévue par la Communauté d'Agglomération.

■ M. Denis MARCHAND annonce que le Tournoi de Pétanque prévu le 13 septembre est repoussé au 27 sep-

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Président : Guy JELENSPERGER,

Vice-Président : Gérard DURA.

Elus : Michel POYAC, Véronique FONTAINE, Isabelle ROUQUIER.

Représentants de la Commune : Wanda FIMA, Andrée DUSOLEIL, Monique DEGENDT, Michel CHARPENEL.

L'UNICEF France recherche des bénévoles

L'UNICEF a besoin de renforcer ses équipes départementales et recherche des personnes motivées (jeunes, actifs, jeunes retraités) prêtes à mettre leurs compétences au service des enfants du monde.

Agir avec l'UNICEF en France, c'est participer à une action qui aboutit à des résultats concrets et contribue à améliorer le sort des enfants dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection.

Etre bénévole pour l'UNICEF, c'est être le porte-parole des enfants auprès de tous les publics en France pour, par exemple :

► Promouvoir les droits de l'enfant en milieu scolaire et universitaire ou lors de salons, débats et colloques.

► Participer aux actions de collecte de fonds.

► Assurer une bonne gestion des activités.

L'UNICEF propose à ses bénévoles adhérents une formation et un accompagnement pour accomplir leur mission. Pour devenir bénévole, contacter le Comité Départemental 77 : Comité Unicef de Seine et Marne - Parc Chaussy - 22 bis, rue du Chêne. 77380 Combs la Ville. Tél : 01.60.60.14.81.

Courriel : unicef.seineetmarne@unicef.fr

Permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

tembre 2008. Ce Tournoi sera organisé au profit de la Lutte contre la Mucoviscidose.

■ M. Gérard LEUX demande si de nouvelles poubelles vont être installées dans la Commune. M. le Maire et M. Denis MARCHAND répondent que deux poubelles viennent d'être posées sur le parking de la rue Lautréamont et rue Charles Baudelaire.

■ M. Gérard DURA demande si l'on peut contacter l'organisme responsable du contenant de vêtements afin qu'il soit vidé. M. le Maire répond que l'organisme sera contacté.

■ M. Gérard DURA propose la mise en place d'un dispositif de ralentissement Rue des Pies Vagabondes : des coussins berlinois, des écluses ou des jardinières. M. le Maire ré-

pond qu'une note sera adressée à tous les riverains à propos de la vitesse excessive et rappelle que la rue des Pies Vagabondes ne supporte, en principe, pas un trafic de transit mais uniquement un trafic local. Il est demandé, une nouvelle fois, aux automobilistes de respecter le code de la route. Il n'est pas envisageable d'aménager toutes les rues de la Commune d'équipements tels que demandés.

■ M. Gérard DURA déplore que le chemin situé derrière la Rue des Pies Vagabondes ne soit pas entretenue par tous les habitants. M. le Maire rappelle qu'un courrier avait été adressé en juillet 2007 à ce sujet, encore une fois il s'agit d'un manque d'esprit civique et citoyen. M. le Maire propose qu'une réunion de quartier soit organisée sur ce point.